

Séparation des parcelles d'essais en prairies sans glyphosate

Philippe Thirifay



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture
et du Développement rural

Administration des services techniques
de l'agriculture



Ancien essai à Marnach - délimitation chimique



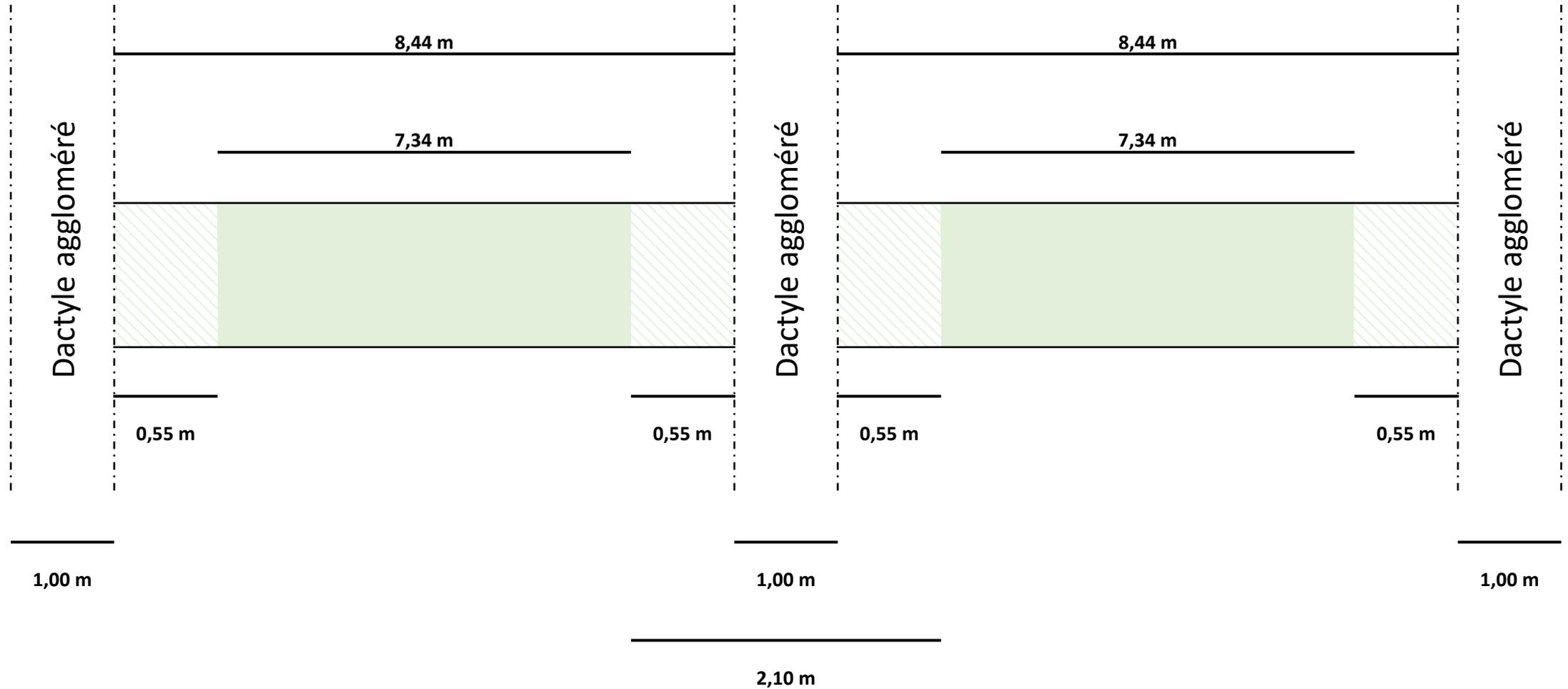
Interdiction du glyphosate au Luxembourg

- Retrait d'agrément au 1er février 2020
- L'utilisation du stock existant n'est plus autorisée à partir du 1er janvier 2021
- depuis le 30 mars 2023, la révocation a été levée par le Tribunal Administratif
- Interdiction d'utilisation en zones de protection d'eau
- Prime pour la renonciation au glyphosate dans l'éco-régime "Big movers"

2023 - Marnach nouvel essai variétal



Représentation schématique du nouvel essai



Machine spécialement créé pour délimiter les parcelles



Levée hydraulique individuelle



Largeur de voie: 1,55m



